

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00229

Numéro SIREN : 501 182 836

Nom ou dénomination : MAM

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2018 sous le numéro de dépôt 43487



20180434872017

DATE DEPOT : 22/06/2018

N° DE DEPOT : 43487

N° GESTION : 2008B00229

N° SIREN : 501182836

DENOMINATION : MAM

ADRESSE : 14 rue De la Fontaine au Roi 75011 PARIS

MILLESIME : 2017



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01/01/2017	et clos le 31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	☒
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre			
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)		cocher la case	
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-1 quinquies C), cocher la case		cocher la case	
SI vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD			
SI une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAM 14 RUE DE LA FONTAINE AU ROI 75011 PARIS France	14 RUE DE LA FONTAINE AU ROI 75011 PARIS France
SIRET 50119283600012	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	RESTAURATION	SI vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
--------------------	--------------	---

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	37 694	Bénéfice imposable à 28 %		Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Déficit	
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%							
PV à long terme imposables à 15%		Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches								
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine	☐	Pôle de compétitivité	☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐	
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Cabinet SARL ACCESS CONSEIL 43 RUE DU GENERAL SARRAIL 94000 CRETEIL Tél :	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 03052018 Lieu : PARIS Qualité : GERANT Nom du signataire : HAMMAR ABDARAHMAN

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la classe fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sager

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12Adresse de l'entreprise : 14 RUE DE LA FONTAINE AU ROI 75011 PARIS Durée de l'exercice précédent * 12Numéro SIRET* 5 0 1 1 9 2 9 3 6 7 0 0 1 2 Néant ☐

				Exercice N clos le.	
				[3] [1] [1] [2] [2] [0] [3] [7]	
		Brut		Amortissements, provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	60 000	AI	60 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 281	AS	2 281
	Autres immobilisations corporelles	AT	147 957	AU	121 948
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BO	
	Autres immobilisations financières *	BH	42 500	BI	42 500
	TOTAL (II)	IJ	252 738	IK	124 269
					128 468
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	32 255	BM	32 255
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	57 855	BU	57 855
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	75 081	BY	75 081
CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	37 160	CA	37 160
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	39 813	CE	39 813
	Disponibilités	CF	81 048	CG	81 048
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	323 232	CK	323 232
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif *	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	575 970	IA	451 700

Renvois : (1) Dont droit au bail : 60 000 (2) Part à moins d'un an des immobilisations : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

O Saisir

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2018

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise		MAM		Exercice N		Néant ☐	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	6 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD	600				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DO					
	Report à nouveau	DI	71 240				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	59 314				
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
		TOTAL (I)	DL	137 161			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
	TOTAL (II)	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)	DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	49 895				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 500				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	95 276				
	Dettes fiscales et sociales	DY	166 867				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
	Autres dettes	EA					
Compte régularisé	EB						
	TOTAL (IV)	EC	314 539				
	Ecart de conversion passif *	ED					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	451 700				
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC				
		Écart de réévaluation libre	ID				
		Réserve de réévaluation (1976)	IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	264 644					
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : MAM

Néant ☐

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 066 513	FB	FC 1 066 513
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG		FI	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 066 513	FK	FL 1 066 513
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 1 066 513
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				TS 22 132
	Variation de stock (marchandises) *				FT 3 249
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU 214 146
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV (2 129)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW 250 116
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 3 220
	Salaires et traitements *				FY 342 168
	Charges sociales (10)				FZ 66 027
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions	Sur immobilisations			GA 4 014
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GB
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC
	Autres charges (12)				GD
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE 8 685
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GF 988 630
					GG 77 663
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GJ
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI
	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP
	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilés (6)				GR 2 264
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 2 264
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV (2 264)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW 75 619

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

O Sage

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Designation de l'entreprise <u>MAN</u>		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	195
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	195
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE	417
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIIF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	IIIG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIII	417
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IIJ	(222)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIK	
Impôts sur les bénéfices *		IIK	16 083
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIIL	1 066 708
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIIM	1 007 394
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIIN	59 314
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIIO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	IIY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	IIIP	
	{ - Crédit - bail immobilier	IIQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)	IIIX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	8 474	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

O Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

O Sage

Designation de l'entreprise : 1234										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Cotisations à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
IN.CORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	60 000	KE		KF		
CORP.ORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants]	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants]	M3		KS	2 281	KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	108 908	KW		KX	13 131	
		Matériel de transport *				KY	3 763	KZ		LA	14 600	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	5 495	LC		LD	2 060	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	120 447	LO		LP	29 791	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	11 997	IU		IV	30 503		
TOTAL IV					IQ	11 997	LR		LS	30 503		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	192 444	OH		OJ	60 294		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* de l'évaluation par origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		par décharge à des biens ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
IN.CORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		DO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	60 000	
CORP.ORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MI		MK	2 281	
		Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MJ		ML	122 070	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	18 363	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	7 555	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY		NG		NI	150 238	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7	
		Autres participations			IO		OX		OY	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	42 500		
TOTAL IV			I3		NJ		NK	42 500		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK		OL	252 738		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD2018

Exercice N clos le 12 11 12 12 12 12 12

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: MAM

Néant



CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		L'utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [col.1 - col.2] - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction réduite correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la part de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette part est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>MAM</u>	Néant ☐
--	--------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PII	
Terrains		PI		PJ		PK		PI.	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 089	QA	192	QB		QC	2 281
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QU	100 900	QU	130	QU		QU	100 930
	Matériel de transport	QH	3 763	QI	2 676	QJ		QK	6 439
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 495	QM	412	QN		QO	5 907
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	120 255	QV	4 014	QW		QX	124 269
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	120 255	OP	4 014	OQ		OR	124 269

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
	Inst. techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général au cours (NP + NO + NR)		NW	Total général au cours (NS + NT + NU)		NY	Total général au cours (NW - NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

O Saje

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour amortissements (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 10 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 ou annexes H du C.G.I.)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TO	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur comptes à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations : - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-3e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise MAM

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Désignation de l'entreprise MAM

[illegible]

[illegible]

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

N° 2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise : MAM										Néant ☐		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF NON CIRCULANT	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	42 500	UV		UW	42 500				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX	75 081		75 081						
	Créances représentatives de titres / Provisions pour dépréciation prêts ou remis en garantie " (entièrement amortissable) " UO		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 033		3 033						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	34 147		34 147						
	Charges constatées d'avance		VS									
TOTAUX			VT	154 760	VU	112 260	VV	42 500				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VII	49 895			49 895					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	95 276		95 276						
Personnel et comptes rattachés			8C	14 473		14 473						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	61 326		61 326						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	9 905		9 905						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	81 162		81 162						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	2 500		2 500						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VI	214 530	VZ	264 644		49 895				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise MAM

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise MAM

[illegible]

Désignation de l'entreprise MAM		Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WJ	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23^{septies} du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise MAM										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		OC	20 285	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		OD	50 963		Dividendes		ZD			
	Prélèvements sur les réserves		OE			Autres répartitions		ZE			
	TOTAL I		OF	71 248		Report à nouveau		ZF			
						(NB Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	71 248		
TOTAL II										ZH	71 248
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance							YT	60 345		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8			XQ	96 822		
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	1 150		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	504		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	91 295		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	250 116		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	2 709		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			9Z	511		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	3 220		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*							OB			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*							OS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%		
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		--- Filiales et participations: (Liste au 2059-4) ou cocher 1 si oui ou cocher 0 si non prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI			ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RII			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%		JK		Plus-values à 0%	JL	
					Plus-values à 12%		JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%		JN		Plus-values à 0%	JO	
					Plus-values à 12%		JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JII	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : MAM						Néant ☐	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
				σ			
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fractions réduites de la plus-value ou de la moins-value attribuées aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, déduits par les lois de 1966, 1968 et 1973, entièrement utilisés					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets, droits pour le fait industriel et il y a eu pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Plus-values (autres) à déclarer sur une autre assiette*					
	21						
	22						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Nº 2059-A-SD

[illegible]

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Save

Désignation de l'entreprise : N°M		Formulaire déposé au titre de l'IR EU Neant ☐			
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de				
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : MAMNéant ☐

- ☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ☐ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotés exclus du régime du long terme (art. 219 I a series-0 bis du CGI)

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a series-0 du CGI)

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series-0 bis du CGI)	À 15 % Ou à 16,5 % ⁽¹⁾		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>MAM</u>		Néant ☐ *					
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés {	4						
	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ☐	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ☐	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ☐			
		donnant lieu à complément d'impôt ☐	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ☐				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

16

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD2018

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

0 Sage

Désignation de l'entreprise : MAM		Néant ☐	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
Exercice ouvert le : 01012017		et clos le : 31122017	
		Durée en nombre de mois 1 2	
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 066 513	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	1 066 513	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OII		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	2 129	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	2 129	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	404 388	
Variation négative des stocks	OQ	3 249	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	159 007	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	3 220	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	9 695	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	4 014	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	582 564	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	486 078
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée soumise à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	486 078
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Période de référence	OY du	OZ au	
Date de cessation	IR		
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel : *	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises, qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant



EXERCICE CLOS LE 3 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 5 0 1 1 3 2 9 3 6 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MAM

ADRESSE (voie) 14 RUE DE LA FONTAINE AU ROI

CODE POSTAL 75011

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondante P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondante P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique HAMMAR Prénom(s) ABDARAHMAN

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions 10

Naissance : Date 11011971 N° Département Commune TOURNAY EN ERIE Pays

Adresse : N° 3 Voie RESIDENCE LA RENARDIERE

Code Postal 77680 Commune ROISSY EN BRIE Pays

Titre (2) M Nom patronymique KACHOUR Prénom(s) HOUSTAPHA

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions 45

Naissance : Date 27111978 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 2 Voie RUE ROGER NICOLAI

Code Postal 93370 Commune MONTFERMEIL Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

O Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2017

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise MAM

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :																	
Titre (2)		M		Nom patronymique			ISSAD		Prénom(s)		MALEK						
Nom marital							% de détention		47		Nb de parts ou actions		45				
Naissance :		Date		08021966		N° Département				Commune				Pays			
Adresse :		N°		2		Voie		RUE GEORGES POMPIDOU									
Code Postal				94270		Commune		LE KREMLIN BICETRE				Pays					
Titre (2)				Nom patronymique					Prénom(s)								
Nom marital							% de détention				Nb de parts ou actions						
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays			
Adresse :		N°				Voie											
Code Postal						Commune						Pays					
Titre (2)				Nom patronymique					Prénom(s)								
Nom marital							% de détention				Nb de parts ou actions						
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays			
Adresse :		N°				Voie											
Code Postal						Commune						Pays					
Titre (2)				Nom patronymique					Prénom(s)								
Nom marital							% de détention				Nb de parts ou actions						
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays			
Adresse :		N°				Voie											
Code Postal						Commune						Pays					
Titre (2)				Nom patronymique					Prénom(s)								
Nom marital							% de détention				Nb de parts ou actions						
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays			
Adresse :		N°				Voie											
Code Postal						Commune						Pays					
Titre (2)				Nom patronymique					Prénom(s)								
Nom marital							% de détention				Nb de parts ou actions						
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays			
Adresse :		N°				Voie											
Code Postal						Commune						Pays					
Titre (2)				Nom patronymique					Prénom(s)								
Nom marital							% de détention				Nb de parts ou actions						
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays			
Adresse :		N°				Voie											
Code Postal						Commune						Pays					
Titre (2)				Nom patronymique					Prénom(s)								
Nom marital							% de détention				Nb de parts ou actions						
Naissance :		Date				N° Département				Commune				Pays			
Adresse :		N°				Voie											
Code Postal						Commune						Pays					

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

☒

(1)

Néant

☐

EXERCICE CLOS LE 13 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 5 0 1 1 3 2 8 3 6 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAM

ADRESSE (voie) 14 RUE DE LA FONTAINE AU ROI

CODE POSTAL 75011

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2018)

Si déposé néant, cocher la case ☐

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des taxes		b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e				
							f				
							g				
							h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j				
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)				
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé ou toute proportion en son lieu		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées :					
1		2		3		à titre de traitements, émoluments et indemnités proportionnels de la		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
						Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires	
										Remboursements	
II DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%						
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
					MVL imputée sur les PVL de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVL réalisée au cours de l'exercice						
					MVL restant à reporter						

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SARL MAM
Nom commercial : C.CAFE – Enseigne PANAME
Société à Responsabilité limitée

Au capital de 6 000 €
Siège social 14 Rue de la Fontaine Au Roi 75011 Paris
RCS 501 182 836

**PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUIN 2018**

L'an deux mil dix huit
Et le 21 juin
A 18 heures

Les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social sur la convocation qui leur a été faite par la gérance.

Sont présents à cette réunion :

Monsieur HAMMAR Abdaramen
Né le 11 janvier 1971 à Tournan en Brie,
De nationalité française,
Célibataire,
Demeurant 3 Résidence La Renardière Roissy En Brie 77680
Propriétaire de 10 parts sociales, ci 10

Monsieur KACHOUR Mustapha
Né le 27 Novembre 1978 à Montfermeil,
De nationalité française
Célibataire,
Demeurant rue de Flandre 75019 Paris
Propriétaire de 45 parts sociales, ci 45

Monsieur ISSAD Malek
Né le 08 février 1966 à Alger, Algérie,
De nationalité algérienne,
Célibataire,
Demeurant 94270 Le Kremlin Bicêtre, 02 rue Georges Pompidou
Propriétaire de 45 parts sociales, ci 45

SM

HA

KN

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié du capital social.

Il est rappelé que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- rapport de la gérance sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017
- Examen et approbation des comptes du bilan dudit exercice, quitus à la gérance
- Affectation du résultat
- Questions diverses.

Il est déposé sur le bureau et mis à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de la gérance,
- le bilan, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Lecture est ensuite donnée des rapports de la gérance et du texte des résolutions proposées au vote des associés.

Ces lectures terminées, la discussion est ouverte.

La discussion étant close et personne ne prenant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 les approuve tels qu'il lui ont été présentés, et donne à la gérance, le quitus de sa gestion.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

IM

HA

KN

DEUXIEME RESOLUTION

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 59 314 euros.

L'assemblée générale sur la proposition de la gérance décide d'affecter à la
- report à nouveau pour un montant de 59 314 euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

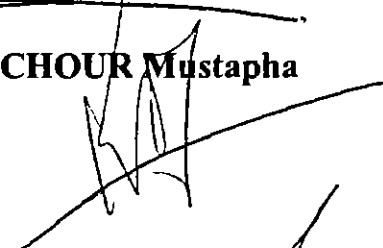
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par les associés présents.

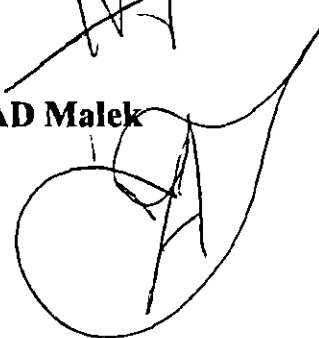
Monsieur HAMMAR Abdaramen



Monsieur KACHOUR Mustapha



Monsieur ISSAD Malek



107

HA

KM

ANNEXE

Cet exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les notes ou les tableaux, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par la Gérance.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--------------------------------------|--------|
| - agencement installations générales | 7 ans |
| - matériel informatique | 3/5ans |
| - matériel de transport | 5 ans |

b) Les stocks

Ils sont évalués au coût d'achat

17 HA KM

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IM

HA

KM

SARL MAM
Nom commercial : C.CAFE – Enseigne PANAME
Société à Responsabilité limitée

Au capital de 6 000 €
Siège social 14 Rue de la Fontaine Au Roi 75011 Paris
RCS 501 182 836

**RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que sur les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, je vous ai adressé avec le présent rapport, tous les autres documents prescrits par la Loi, à savoir :

- mon rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales,
- les comptes annuels,
- le texte des résolutions que je propose au vote,

**1 COMPTE RENDU DE LA GESTION DE LA GERANCE AINSI QUE DE
L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

A : Marche de la société

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 1 066 513 euros.

M

HA

kn

Les charges d'exploitation sont calculées à hauteur de 988 630 €uros.

Le résultat d'exploitation est positif à hauteur de 77 883 €uros.

Les charges financières sont de 2264 euros.

Les charges exceptionnelles sont de 417 euros,

Le résultat net après impôt sur les sociétés qui est de 16 083 euros, s'élève à 59 314 euros.

B : Les capitaux propres

Les capitaux propres sont positifs, ils s'élèvent à 137 161 €uros.

C : Opérations concernant l'actif net immobilisé :

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été procédé à aucun investissement,
Le poste immobilisations se présentait comme suit au 31 décembre 2017 :

- fonds commercial	60 000 €
- installations techniques	2 281 €
- agencements divers	122 059 €
☐ matériel de transport	18 363 €
☐ matériel de bureau	7 555 €
☐ immobilisations financières	42 500 €
☐	

Ce qui porte le poste immobilisations brutes au 31 décembre 2017 à hauteur de 252 738 €.

II PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le bénéfice s'élève à 59 314 euros.

M

HA

KM